

Communiqué de presse
Zurich, le 17 mai 2022

Marchabilité : les communes ont un large potentiel d'amélioration

Dans le cadre de la deuxième édition du projet « Marchabilité et santé - Comparaison entre des villes suisses », la convivialité pour les piéton·nes dans 15 petites villes et communes d'agglomération a été examinée en détail. Les résultats montrent clairement la nécessité d'agir. actif-trafiC, Mobilité piétonne Suisse et la Haute école spécialisée de Suisse orientale recommandent des mesures ciblées pour améliorer encore la situation des piéton·nes.

Le projet « Marchabilité et santé » a examiné en détail, dans cette deuxième phase, la situation des déplacements à pied à Adliswil, Allschwil, Bülach, Dübendorf, Emmen, Frauenfeld, Horgen, Meyrin, Nyon, Lyss Olten, Renens, Sion, Thoune et Uster. La convivialité pour les piéton·nes a été évaluée à l'aide de trois volets différents du projet. Une visite sur le terrain a permis d'évaluer la situation (Analyse de terrain - infrastructures). Une enquête auprès de la population a permis de déterminer le degré de satisfaction (Satisfaction – sondage sur la marchabilité). Les activités des pouvoirs publics visant à promouvoir les déplacements à pied ont également été évaluées (Planification communale – indicateurs de l'importance accordée à la mobilité piétonne). Dans chaque volet du projet, le degré d'exigence atteint a été exprimé en pourcentage. Les exigences s'appuient sur des normes en vigueur ainsi que sur des méthodes, des pratiques ou des procédures exemplaires.

Adliswil, Horgen et Meyrin reçoivent la « brosse à chaussures d'or ».

Adliswil obtient les meilleurs résultats pour l'évaluation de l'infrastructure, Horgen pour les pratiques de planification et Meyrin pour la satisfaction. Ces trois communes reçoivent chacune une « brosse à chaussures dorée ». Celle-ci symbolise le fait que la commune a certes obtenu de bons résultats, mais qu'elle doit continuer à polir sa convivialité pour les piétons afin de briller.

Les résultats permettent de formuler des recommandations d'action concrètes pour améliorer la convivialité des piétons dans les communes suisses :

- **Infrastructures séparées pour les piéton·nes et les cyclistes.**
Les conflits entre les piéton·nes et les cyclistes sont présents dans tous les volets de l'étude. Le conflit se produit aussi bien avec les vélos en mouvement qu'avec les vélos stationnés. Les places de stationnement pour vélos et les liaisons cyclables sûres doivent être placées en dehors des surfaces réservées aux piéton·nes.
- **Amélioration des trajets scolaires**
L'aménagement sûr et attrayant des trajets scolaires est jugé majoritairement insuffisant par la population. Il est nécessaire d'agir tant au niveau de la sécurité que de l'aménagement des trajets scolaires.
- **Forcer l'aménagement sans barrières**
Le plus grand besoin d'action de l'infrastructure piétonne se situe au niveau des arrêts de transports publics. L'amélioration des conditions d'espace et l'aménagement sans obstacles sont des thèmes centraux, d'autant plus que la loi sur l'égalité des personnes handicapées prévoit que tous les arrêts TP devront satisfaire à ses exigences d'ici fin 2023.
- **Une meilleure qualité de séjour pour les personnes se déplaçant à pied**
Même lorsque l'espace est limité, il faut pouvoir mettre à disposition suffisamment de surfaces de bonne qualité.

- **Donner la priorité aux piéton-nes**

L'enquête auprès de la population révèle une grande insatisfaction en ce qui concerne les solutions de circulation sans priorité pour les marcheurs-euses. Il faut remédier au manque de passages piétons et le besoin s'en fait également ressentir dans les zones 30.

- **Améliorer la communication et le contrôle**

Un nombre suffisant de postes et des compétences définies pour la mobilité piétonne sont des recommandations clés pour chaque commune. Cela serait également important pour la communication des thèmes liés à la mobilité piétonne et permettrait de mieux garantir les besoins des piétons dans les projets.

Les analyses mettent en évidence les besoins spécifiques des personnes qui marchent, trop souvent oubliés dans les communes. Il vaut la peine de réaliser une enquête continue sur la marchabilité pour toutes les communes de plus de 10'000 habitants*. Les outils nécessaires ont été élaborés et sont mis à disposition. actif-traffic, Mobilité piétonne Suisse et la Haute école spécialisée de Suisse orientale recommandent aux communes de mettre en œuvre les mesures décrites ainsi qu'un monitoring continu et invitent les services cantonaux à assumer un rôle de chef de file lors de l'enquête, au sens d'un « controlling ».

Événement de clôture :

17 mai, 10:00 heures à Berne : www.actif-traffic.ch/marchabilite2022

Vous trouverez davantage d'informations sur :

www.actif-traffic.ch/marchabilite

www.ville-pietonne.ch

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Jenny Leuba, Mobilité piétonne Suisse romande, 078 601 14 96, jenny.leuba@mobilitepietonne.ch
Thibault Schneeberger, actif-traffic, 079 781 42 36, tschneeberger@actif-traffic.ch

Le projet a été soutenu par :



**Les communes partenaires
et le Canton de Zurich**